

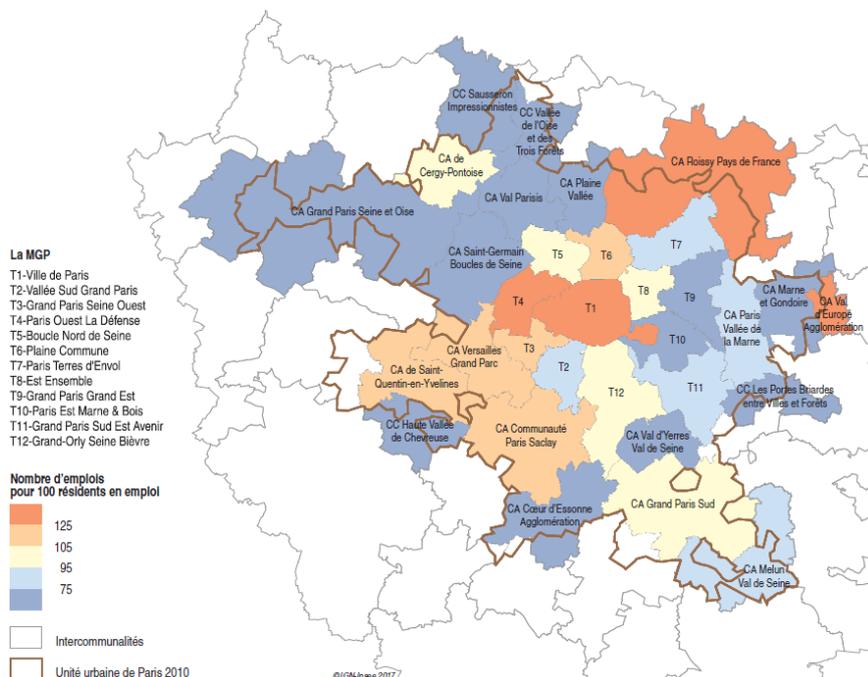
## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Intercommunalités de l'agglomération parisienne Portrait économique des 32 nouveaux territoires

Le Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI) et la métropole du Grand Paris (MGP) redéfinissent la carte intercommunale autour de trente-deux territoires aux profils économiques diversifiés.

Les trois quarts des emplois de cet ensemble sont concentrés au sein de la MGP. Des territoires tels que la Ville de Paris (T1), Paris Ouest La Défense (T4) et Roissy Pays de France (Communauté d'agglomération) offrent plus d'emplois qu'ils ne comptent de résidents en emploi. L'ouest de la MGP est spécialisé dans les activités du secteur tertiaire supérieur. La communauté d'agglomération de Val d'Europe est davantage orientée vers les activités de commerce et services de proximité. Celles de Paris Saclay et de Saint-Quentin-en-Yvelines sont quant à elles spécialisées dans les activités industrielles et de support.

### 1 Des zones fortement dotées en emplois



Lecture : le territoire T4 dispose d'un nombre d'emplois supérieur à 125 pour 100 résidents en emploi.  
Source : Insee, recensement de la population 2013.

Retrouvez l'étude sur : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Contacts presse : **Insee Ile-de-France** : Éric BONNEFOI - [eric.bonnefoi@insee.fr](mailto:eric.bonnefoi@insee.fr) 01 30 96 90 51